




Habitat + Services


Une résidence moderne, confortable, qui offre un cadre de vie privilégié.

Des résidences à destination des personnes âgées autonomes qui souhaitent participer à un projet social co-construit entre locataires.

 **DES LOGEMENTS ADAPTÉS** : typologie, accessibilité, fonctionnalité. Chacun est locataire de son logement, dont il dispose comme il le souhaite.

 **UN ESPACE COMMUN** : lieu de vie collectif partagé pour des moments d'échange et de convivialité.


 **UN ENVIRONNEMENT DE PROXIMITÉ** répondant aux besoins des habitants.

 **LA SÉCURITÉ** qui repose sur le choix de l'implantation et sur la présence d'un animateur.


 **UN PRIX RAISONNABLE.**



Résidence So' Séniors® Bellevue à Ceyrat

 **25 appartements locatifs non meublés :**

- 22 T2 (surf. de 42 m² à 60 m²) et 3 T3 (surf. moy. : 66 m²)
- à partir de 372€/mois cc + coût du service Daphné (à partir de 75€/mois)
- jardin ou balcon privatif, chauffage individuel gaz, ascenseur
- menuiseries équipées de volets roulants motorisés
- équipements sanitaires adaptés (barre d'appui, receveur de douche extra-plat..)

 **Une salle commune climatisée d'environ 80m²**, ouverte sur un jardin avec terrasse, qui dispose d'une cuisine, d'un bureau et d'un espace collectif d'animation.



UN LIEU DE VIE SÉCURISANT

- une présence rassurante et sécurisante d'un référent de vie sociale : surveillance, visites et appels réguliers...



UNE VIE SOCIALE DYNAMIQUE

- des activités pour favoriser les échanges et maintenir le lien social : sorties, animations, repas, ateliers, jeux...
- des partenariats avec le tissu associatif local, la venue d'intervenants extérieurs,
- un lieu de vie ouvert et pleinement intégré à la vie de la collectivité,
- un espace commun mis à disposition pour faciliter les rencontres/échanges et encourager la convivialité.



UN ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE BIEN VIEILLIR

- des ateliers de prévention animés par des professionnels sur les thèmes de santé prioritaires : alimentation, prévention des chutes, mémoire, sommeil, activité physique adaptée...
- un accompagnement personnalisé pour vous aider au quotidien : aide administrative, prise de rendez-vous médicaux, conseil et orientation vers les acteurs du territoire en fonction des besoins...



DES OUTILS INNOVANTS

- possibilité d'installation d'outils connectés pour la prévention des difficultés et le repérage des fragilités* : système de téléassistance, équipement de télémédecine mobile, réseau social dédié aux locataires...
- adaptation progressive du logement possible : chemin lumineux, aides techniques...



LE RÉFÉRENT DE VIE SOCIALE

Présent 5 demi-journées par semaine, il a pour mission d'ouvrir la résidence sur l'extérieur et de favoriser le lien social. Il est votre interlocuteur privilégié et vous accompagne dans votre vie quotidienne : écoute de vos besoins, médiation, gestion des activités et de la salle commune, surveillance... Il est à votre écoute pour créer **un cadre de vie qui évolue avec vous et pour vous !**

* Le système de téléassistance est effectué par un prestataire spécialisé. Service hors contrat de base.

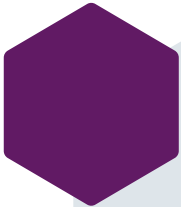


LES DÉMARCHES

Les résidences **So'Séniors**® s'adressent aux personnes âgées seules ou en couple, autonomes mais fragilisées par l'âge, ou aux personnes présentant un handicap.

Vous souhaitez devenir locataire d'une résidence **So'Séniors**® et bénéficier des services **Daphné** :

- 1 **Une visite du logement et une présentation des services** vous sont proposées.
- 2 **Pour confirmer votre souhait de devenir locataire, vous enregistrez votre demande** : de chez vous, sur le site www.auvergne-habitat.dlauvergne.fr.
- 3 **Vous recevez une attestation** : elle comporte votre numéro d'enregistrement et les identifiants (code d'accès et mot de passe) pour accéder à votre dossier.
- 4 **Vous pouvez compléter, modifier, supprimer votre demande à tout moment** : sur internet avec vos identifiants.
- 5 **Votre dossier est examiné par la commission d'attribution d'Auvergne Habitat.**
Attention : l'enregistrement d'une demande ne vaut pas attribution d'un logement. Le demandeur doit remplir les conditions d'accès au logement social, notamment le respect des plafonds de ressources.
- 6 **Auvergne Habitat vous contacte** pour vous informer de la décision de la commission.
- 7 Pour simplifier vos démarches **Auvergne Habitat et Aésio Santé se coordonnent pour recueillir vos signatures du bail et de la prestation Daphné.**



Offre de logements



Offre de services

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

Agence Centre
8 bis avenue Franklin Roosevelt
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 17 00 00
contact@auvergne-habitat.fr

Daphné
ACCOMPAGNEMENT
à domicile

Daphné
16 rue d'Herbes
63100 Clermont-Ferrand